

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 03 / 2026

Envoyé en préfecture le 29/01/2026

Reçu en préfecture le 29/01/2026

Publié le

ID : 005-210500773-20260129-202503-DE

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 8

L'an deux mille vingt-six

le 26 janvier à 9 heures

**le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire**

Date de la convocation : le 19 janvier 2026

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, GARCIN Valérie, ROUX Delphine.

Absents : FOUQUE Christian (pouvoir à ARMANET Carole), GARCIN Michel, GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël.

Secrétaire de séance : CLEMENCEAU Philippe.

OBJET : Demande de subvention requalification d'un bassin de rétention en espace public de loisirs.

Madame le Maire rappelle les enjeux de cet aménagement.

Dans un contexte économico-touristique, il s'agit d'offrir à la clientèle une nouvelle offre de loisirs qui s'inscrit dans un cadre de développement durable. L'offre est double car il s'agit d'un espace public accompagné d'une requalification d'un bassin de rétention dépourvue d'utilisation. Ce concept permettra de proposer sur un seul site un panel de 3 jeux ludiques, à savoir un mur d'escalade, une tyrolienne et un mur de tennis.

Il convient de choisir un lieu privilégié au milieu d'un site dont il existe déjà plusieurs espaces. La pièce maîtresse du projet demeure la requalification du bassin. Il sera présent sur l'ensemble de la structure mais réutiliser sur la partie supérieure. En effet, l'éco réutilisation de l'espace sera privilégiée afin de respecter le cadre environnemental du projet

Madame le Maire rappelle le plan de financement ci-dessous :

Dépenses (en € HT)		Recettes (en € HT)	
Travaux de requalification	255 325.00€	Etat DETR (40%)	129 255 €
Aménagement de jeux de loisirs	42 812.50	Conseil Régional nos communes de demain (40%)	129 255€
MO requalification de l'espace	25 000.00 €	Autofinancement (20%)	64 627.50 €
TOTAL	323 137.50 €	TOTAL	323 137.50 €

Vote : Pour à l'unanimité.

DECIDE : de solliciter, dans le cadre des travaux concernant la requalification d'un bassin de rétention en espace public de loisirs, l'aide du des financeurs ci- dessus pour un coût total de 323 137.50 € HT.

APPROUVE l'exposé du Maire ;

APPROUVE le projet et son contenu ;

APPROUVE le plan de financement et l'échéancier de réalisation du projet actualisés ;

S'ENGAGE à préfinancer l'opération et à inscrire cette dépense au budget ;

S'ENGAGE à prendre à sa charge le complément de financement dans le cas où l'aide européenne attribuée est inférieure au montant sollicité ;

AUTORISE le Maire à formuler les demandes de subvention auprès des différents financeurs.

S'ENGAGE à informer le service instructeur de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés ;

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

